

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 29 mai 2006

CP 06/05-40

ALIMENTATION EN EAU POTABLE PROGRAMME 2006

Le Conseil Général soutient depuis de nombreuses années, par ses politiques, les travaux d'équipement des services ruraux notamment ceux liés à l'alimentation en eau potable.

Les programmes votés par l'Assemblée Départementale sont financés par des crédits du Département ou depuis 2005, par le programme SUR (Solidarité Urbain Rural) géré par l'Agence de l'Eau. Quelle que soit l'origine des financements, ces programmes sont établis selon des critères et taux d'intervention identiques, à savoir :

- 40 % (20 % subvention principale, 20 % subvention complémentaire) pour la distribution,

- 60 % (40 % subvention principale, 20 % subvention complémentaire) pour la qualité.

A ces participations financières, viennent s'ajouter, sur un certain nombre d'opérations, les aides traditionnelles de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Afin de conserver des modalités d'interventions aussi justes et rationnelles que possible pour l'ensemble des dossiers et diminuer les affaires inscrites en programme d'attente, il avait été convenu d'harmoniser et coordonner les interventions du Département et de l'Agence de Bassin.

Ainsi, depuis 1992 les subventions complémentaires ne sont plus versées dans le cas d'une participation de l'Agence de l'Eau au moins égale à leur montant.

Dans le but d'une part de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrages et, d'autre part, d'affirmer la volonté politique du Conseil Général, l'Assemblée Départementale, lors du Budget Primitif 1999, a validé le principe de conserver un taux global d'intervention, y compris participation de l'Agence de l'Eau de :

- 60 % pour le traitement,
- 40 % pour la distribution.

Seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général dans le cadre de ses politiques pourront faire l'objet de déplafonnements.

L'Assemblée a donné compétence à la Commission Permanente pour réaliser ces réajustements.

Vous trouverez ci-après :

I - LES OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2006

II - LES OPERATIONS APPROUVEES PAR L'AGENCE DE L'EAU

III - LE MONTANT DEFINITIF D'INTERVENTION PROPOSE

IV - LE RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION, qui sont à prélever sur les crédits départementaux.

Cette programmation n'a pas fait l'objet d'inscription sur des crédits du programme S.U.R.

I - OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2006

1 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux - Subventions en capital

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS		DECISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE
	Nature des travaux	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE	Taux en %	Montant	
Commune de Laguépie	Réseau (centre du village et lotissements ENV00661	161 000	40 %	64 400	
Commune de Valence d'Agen	Réseau ZI - Prouxet ENV00656	75 560	40 %	30 224	
Commune de Villebrumier	Réseau ZA - Lotissements ENV00670	30 264	40 %	12 106	
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau Albias (Tarry, Croix Haute) St-Etienne de Tulmont (Roques), Montricoux, (Lalande, pré-bas, la timbale), Bioule (Bourrels) ENV00757	317 874	40 %	127 150	
SE de la Région d'Auvillar	Réseau Auvillar (rue Marcelet) ENV00692	32 378	40 %	12 952	
SE Bourg de Visa	Réseau Montagudet (croix de Pastourel) Lacourt de Visa (tr2) Bourg de Visa (Barenne) ENV00671	167 000	40 %	66 800	
SE de la Région de Castelsarrasin	Réseau Castelsarrasin (Ticol) ENV00612	11 400	40 %	4 456	
SE Canton de Caylus	Station Loze (filtres à sable) ENV00740	25 000	60 %	15 000	
SE Cazes Mondenard	Station Castelnau Montratier ENV00606	34 000	60 %	20 400	
	Réseau à Tréjouis (Saint- Urcisse), à Cazes Mondenard (Cambayrac et à Paubaulan) ENV00712	59 389	40 %	23 756	

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS		DECISIONS DE LA COMMIS- SION PERMA- NENTE
	Nature des travaux	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE	Taux en %	Montant	
SE de Dunes Donzac	Réseau Donzac (Le Mousse) Saint-Cirice (Vignes de Soliès) Dunes (Pignoux) ENV00714	58 370	40 %	23 348	
SAEP de Grisolles	Réseau Canals (canal bas), Savenes (vers Escufes), Campsas (bourg - Tr 2), Montbartier (bourg) ENV00739	287 000	40 %	114 800	
SE de la Région de Lauzerte et de Montaigu de Quercy	Réseau - Lauzerte (giratoire Auléry) Modélisation réseau Montaigu de Quercy (Couloussac) ENV00677	58 450	40 %	23 380	
SE de Monclar Saint-Nauphary	Réseau - Monclar de Quercy (Les cliquis) ENV00618	42 000	40 %	16 800	
SIAEP de Montbeton, Lacourt Saint-Pierre, Montauban Rive Gauche	Réseau - Montbeton (La Garenne Tirecrabe) ENV00575	92 000	40 %	36 800	
SIEA de Montpezat Puylaroque	Réseau Montpezat (Le Cloup), Cayriech (Colombié), Saint- Georges (Saint- Martin), Saint-Cirq (Martinet) ENV00733	247 256	40 %	98 902	
SME du Quercy Pays de Serres	Réseau Lacour de Visa (refoulement vers Nord Séoune ENV00697	48 000	40 %	19 200	
SE Région de Saint-Antonin Noble Val	Réseau Verfeil-sur-Seye RD33 St Antonin Noble Val (9 Pierres) Cazals (Bourg) ENV00662	137 541	40 %	55 016	
	Réseau - Travaux de sécurité ENV00666	83 125	10 %*	8 313	
SIAEP de Verdun Bouillac Beaupuy	Réseau - Verdun sur Garonne (Bédélère - Tour d'hostes ENV00691	27 800	40 %	11 120	
SE de Penne Saint-Sylvestre (47)	Réseau - Valeilles (Bourg) ENV00658	37 600	40 %	15 040	
Total subventions en capital 2006 Alimentation en Eau Potable		2 032 747		799 963	

* Taux de subvention plafonné suite à une aide de l'Etat (DGE) sur cette opération

2 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux - Subventions en annuités

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS		DECISIONS DE LA COMMIS- SION PERMA- NENTE
	Nature des travaux	DEPENSE SUBVEN- TIONNABLE	Taux en %	Montant	
SIAEP de Garganvillar	Réseau à Garganvillar, Fajolles, Angeville, Labourgade Caumont ENV00704	766 900	40 %	306 760	
	Station de Castelferrus ENV00732	478 480	60 %	287 088	
SAEP de Grisolles	Station de Grisolles - 3 ^{ème} bassin de filtration ENV00794	600 000	60 %	360 000	
SIEA de Montpezat Puylaroque	Interconnexions réseaux à Puylaroque - Lapenche ENV00795	1 325 185	40 %	530 074	
Total subventions en annuités 2006 Alimentation en Eau Potable		3 170 565		1 483 922	
Total Programme Principal - AEP 2006 Alimentation en Eau Potable		5 203 312		1 893 960	

II - OPERATIONS APPROUVEES PAR L'AGENCE DE L'EAU :

MAITRE D'OUVRAGE	NATURE TRAVAUX	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	MONTANT SUBVENTION
Commune de Laguéprie	Réseau Village et Lotissements ENV00661	Inéligible	0
Commune de Villebrumier	Réseau ZA Lotissements ENV00670	Inéligible	0
SE Région d'Auvillar	Réseau à Auvillar ENV00692	Inéligible	0
SE Bourg de Visa	Réseau à Montagudet et Lacour de Visa ENV00671	Inéligible	0
SE Région Castelsarrasin	Réseau à Castelsarrasin ENV00612	Inéligible	0
SE Canton Caylus	Station de Loze ENV00740	Inéligible	0
SE Cazes Mondenard	Réseau à Tréjouis et Cazes Mondenard ENV00712	Inéligible	0
SE Dunes Donzac	Réseau à Dunes Donzac et St Cirice ENV00714	Inéligible	0
SAEP Grisolles	Réseau à Canals, Savenes, Campsas, Montbartier ENV00739	Inéligible	0
SE Monclar Saint-Nauphary	Réseau Réseau à Monclar ENV00618	Inéligible	0
SME Quercy Pays de Serres	Réseau à Lacour de Visa ENV00697	Inéligible	0
SIAEP Verdun -Bouillac - Beaupy	Réseau à Verdun- sur-Garonne ENV00691	Inéligible	0
SIAEP Garganvillar	Réseau ENV00704	Inéligible	0
TOTAL			0

III - MONTANTS DEFINITIFS PROPOSES POUR L'INTER- VENTION DU DEPARTEMENT

MAITRE D'OUVRAGE	OPERATIONS		MONTANT SUBVENTION
	NATURE DES TRAVAUX	COUT ELIGIBLE (€HT)	
Commune de Laguépie	Réseau Village et Lotissements ENV00661	161 000	64 400 (40%)
Commune de Villebrumier	Réseau ZA Lotissements ENV00670	30 264	12 106 (40%)
SE Région d'Auvillar	Réseau à Auvillar ENV00692	32 378	12 952 (40%)
SE Bourg de Visa	Réseau à Montagudet et Lacour de Visa ENV00671	167 000	66 800 (40%)
SE Région Castelsarrasin	Réseau à Castelsarrasin ENV00612	11 140	4 456 (40%)
SE Canton Caylus	Station de Loze ENV00740	25 000	15 000 (60%)
SE Cazes Mondenard	Réseau à Tréjouis et Cazes Mondenard ENV00712	59 389	23 756 (40%)
SE Dunes Donzac	Réseau à Dunes Donzac et St Cirice ENV00714	58 370	23 348 (40%)
SAEP Grisolles	Réseau à Canals, Savenes, Campsas, Montbartier ENV00739	287 000	114 800 (40%)
SE Monclar Saint-Nauphary	Réseau à Monclar ENV00618	42 000	16 800 (40%)
SME Quercy Pays de Serres	Réseau à Lacour de Visa ENV00697	48 000	19 200 (40%)
SIAEP Verdun -Bouillac - Beaupuy	Réseau à Verdun-sur- Garonne ENV00691	27 800	11 120 (40%)
SIAEP Garganvillar	Réseau ENV00704	766 900	306 760 (40%) Annuités
TOTAL			691 498

IV - RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION

ANNEE PROGRAMME BENEFICIAIRES Programme 2006	PROGRAMME DEPARTEMENTAL						PROGRAMME SUR 2006	
	PRINCIPAL Article 2041440 Sous-fonction 61		COMPLEMENT. Article 2041441 Sous-fonction 61		ANNUITES Article 2041482 Sous-fonction 61		Taux en %	Montant
	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant		
Commune de Laguépie Réseau - Village et Lotissements ENV00661	20 %	32 200	20 %	32 200				
Commune de Villebrumier Réseau - ZA Lotissements ENV00670	20 %	6 053	20 %	6 053				
SE Région d'Auvillar Réseau à Auvillar ENV00692	20 %	6 476	20 %	6 476				
SE Bourg de Visa Réseau à Montagudet et Lacour de Visa ENV00671	20 %	33 400	20 %	33 400				
SE Région Castelsarrasin Réseau à Castelsarrasin ENV00612	20 %	2 228	20 %	2 228				
SE Canton Caylus Station de Loze ENV00740	40 %	10 000	20 %	5 000				
SE Cazes Mondenard Réseau à Tréjouls et Cazes Mondenard ENV00712	20 %	11 878	20 %	11 878				
SE Dunes Donzac Réseau à Dunes Donzac et St Cirice ENV00714	20 %	11 674	20 %	11 674				
SAEP Grisolles Réseau à Canals, Savenes, Campsas, Montbartier ENV00739	20 %	57 400	20 %	57 400				
SE Monclar Saint-Nauphary Réseau à Monclar ENV00618	20 %	8 400	20 %	8 400				
SME Quercy Pays de Serres Réseau à Lacour de Visa ENV00697	20 %	9 600	20 %	9 600				

ANNEE PROGRAMME BENEFICIAIRES Programme 2006	PROGRAMME DEPARTEMENTAL						PROGRAMME SUR 2006	
	PRINCIPAL Article 2041440 Sous-fonction 61		COMPLEMENT. Article 2041441 Sous-fonction 61		ANNUITES Article 2041482 Sous-fonction 61		Taux en %	Montant
	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant		
SIAEP Verdun - Bouillac - Beaupuy Réseau à Verdun-sur- Garonne ENV00691	20 %	5 560	20 %	5 560				
SIAEP Garganvillar Réseau ENV00704					40 %	306 760		
TOTAL		194 869		189 869		306 760		

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir vous prononcer sur les propositions ci-dessus qui consistent au maintien des subventions principales, complémentaires et en annuités du Département (Article 2041440 - Sous-Fonction 61, Article 2041441 - Sous-Fonction 61, Article 2041482 - Sous-Fonction 61)

Je vous précise que les subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours :

Article 2041440 – Sous-Fonction 61 :

- Délibération de programme 2006 :	410 038 €
- Engagé à ce jour :	0 €
- Engagé suite à la Commission Permanente de ce jour :	194 869 €
- Disponible :	215 169 €

Article 2041441 – Sous-Fonction 61 :

- Délibération de programme 2006 :	389 925 €
- Engagé à ce jour :	0 €
- Engagé suite à la Commission Permanente de ce jour :	189 869 €
- Disponible :	200 056 €

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 29 mai 2006

CP 06/05-40

**ALIMENTATION EN EAU POTABLE
PROGRAMME 2006**

**DECISION de la
COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la délibération du Conseil Général du 27 janvier 1999 relative aux financements des divers maîtres d'ouvrages,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Décide les réajustements tels que définis dans le tableau ci-dessous qui consistent au maintien des subventions principales, complémentaires et en annuités du Département (Article 2041440-sous-fonction 61, Article 2041441-sous-fonction 61, Article 2041482-sous-fonction 61) :

ANNEE PROGRAMME BENEFICIAIRES Programme 2006	PROGRAMME DEPARTEMENTAL						PROGRAMME SUR 2006	
	PRINCIPAL Article 2041440 Sous-fonction 61		COMPLEMENT. Article 2041441 Sous-fonction 61		ANNUITES Article 2041482 Sous-fonction 61		Taux en %	Montant
	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant	Taux en %	Montant		
Commune de Laguépie Réseau - Village et Lotissements	20 %	32 200	20 %	32 200				
Commune de Villebrumier Réseau - ZA Lotissements	20 %	6 053	20 %	6 053				
SE Région d'Auvillar Réseau à Auvillar	20 %	6 476	20 %	6 476				

SE Bourg de Visa Réseau à Montagudet et Lacour de Visa	20 %	33 400	20 %	33 400				
SE Région Castelsarrasin Réseau à Castelsarrasin	20 %	2 228	20 %	2 228				
SE Canton Caylus Station de Loze	40 %	10 000	20 %	5 000				
SE Cazes Mondenard Réseau à Tréjols et Cazes Mondenard	20 %	11 878	20 %	11 878				
SE Dunes Donzac Réseau à Dunes Donzac et St Cirice	20 %	11 674	20 %	11 674				
SAEP Grisolles Réseau à Canals, Savenes, Campsas, Montbartier	20 %	57 400	20 %	57 400				
SE Monclar Saint-Nauphary Réseau à Monclar	20 %	8 400	20 %	8 400				
SME Quercy Pays de Serres Réseau à Lacour de Visa	20 %	9 600	20 %	9 600				
SIAEP Verdun - Bouillac - Beaupuy Réseau à Verdun-sur-Garonne	20 %	5 560	20 %	5 560				
SIAEP Garganvillar Réseau					40 %	306 760		
TOTAL		194 869		189 869		306 760		

- Précise que les subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours aux articles 2041440 et 2041441, sous-fonction 61.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,